

## Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

### Année 2016-2017

---

### Procès-verbal de la sixième séance

Réunion tenue le 18 avril 2017

#### Étaient présente(s) :

Carl Vézina, Directeur  
Rosie Ziwani, Directrice Adjointe

Caroline Blanchette, technicienne en éducation spécialisée  
Emilie Brunet, enseignante  
Frédéric Boucher, enseignant  
Julie Lupien, enseignante  
Lyne Deschamps, enseignante  
Myriam Fleury, enseignante

Béatrice Péron, parent  
Jean-Nicolas Brousseau, parent  
Karine Venne, parent  
Marie Brassard, parent  
Olivier Franc, parent  
Serge Lévesque, parent  
Vincent Paquet, membre de la communauté

#### Étaient absent(e)s :

## 1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Le quorum est validé, la séance commence.

## 2. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps, LIP, article 56

Olivier Franc sera le secrétaire et Myriam Fleury occupera le rôle de gardien du temps.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec les changements suivants:

- Pour le point 13, il faut ajouter le numéro de l'article 43.
- Pour le point 16, il faut remplacer le titre pour Échos du CCSEHDAA.
- Pour le point Varia, il faut ajouter le point le site Web de l'école.

<b>121-CE 017-04-1</b>	Proposé par : Jean-Nicolas Brousseau Appuyé par : Vincent Paquet Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

## 4. Période de questions du public

1. Une question de la part de Jean-Nicolas Brousseau : "Il a reçu des remerciements de parents pour avoir placé une journée pédagogique le 1<sup>er</sup> novembre."
2. Une question de la part d'Olivier Franc: "Est-ce que le bassin sera modifié avec l'agrandissement de l'école Catherine-Soumillard ? "  
**Réponse de M. Vézina:** "Non, cet agrandissement n'est pas censé affecter le bassin."

## 5. Dépôt de documents et correspondance

M. Vézina nous informe de la campagne de santé-sécurité en vélo qui aura lieu le 17 mai.  
L'invitation sera faite pour les classes du troisième cycle.

## 6. Adoption du procès-verbal des réunions du 10 janvier 2017 et du 21 mars 2017, LIP, article 69

Le procès-verbal du 10 janvier : Il a été adopté tel que présenté.

Le procès-verbal du 21 mars : Il a été adopté avec le changement suivant :

Au point 17 Mot du délégué au CRPRS : ajouter à la phrase qui débute par il y a un projet d'école alternative « à proximité de ...

<b>121-CE 017-04-2</b>	Proposé par : Karine Venne Appuyé par : Béatrice Péron Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

## 7. Affaires découlant

- Suivi des nouvelles règles de signalisation relatives au stationnement et aux arrêts sur la 43<sup>e</sup> avenue:**

Béatrice et Serge ont rencontré la représentante, Maria Gora de la ville de Montréal afin de connaître les nouvelles zones de stationnement ainsi que les heures convenues sur la 43<sup>e</sup> Avenue.  
Mme Péron fera un suivi auprès de Mme Gora.
- Souper spaghetti :**

La vente des billets débutera le 19 avril prochain.  
Le comité organisateur lance un appel à tous pour des dons de billets de spectacle, d'évènements sportifs ou culturels qu'il pourra faire tirer lors de la soirée.
- Plan de lutte à l'intimidation:**

Mme Ziwani et Mme Caroline Blanchette ont rencontré Mme Côté, la conseillère pédagogique à la CS qui s'occupe de ce dossier. Ensemble, elles ont analysé les résultats en référence au questionnaire SÉVI.  
À la suite de cette analyse, le comité du plan de lutte révisera le document actuel et il en rédigera un nouveau selon les nouvelles données. Le plan de lutte sera présenté au CÉ en début d'année 2017-2018.
- OPC:** Adopté au conseil des commissaires.
- Critères de sélection de la direction:**

Comme demandé par les membres du CÉ lors de la séance du 21 mars dernier, le point 13 a été modifié. La nouvelle version a été déposée dans la réunion du 18 avril ainsi que dans les documents de référence.

Autres points dans Affaires découlant :

- Sortie de Ski au mont Olympia le 17 février :**

Cette sortie s'est bien déroulée. Les enfants l'ont appréciée. M. Boucher souhaite renouveler cette activité pour l'an prochain pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Il envisage d'en organiser 2.

## 2. Le tournoi de volleyball

L'équipe de volleyball des petits a gagné le tournoi dans leur division. Elle s'est classée au 3<sup>e</sup> rang dans la division des grands.

## 8. Approbation de sorties

**5 mai :** Pour souligner le mois de l'activité physique, tous les élèves de l'école participeront à une marche sur le bord de l'eau le 5 mai prochain. Mme Ziwani a présenté le trajet.

**19 mai :** M. Boucher a informé les membres de la sortie avec l'équipe hockey balle le 19 mai prochain. 8 jeunes de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année seront choisis pour participer à cette activité. Cependant le 19 mai, il y aura la présentation des Stars de Victor. M. Boucher vérifiera auprès des organisatrices des Stars de Victor. Les membres approuveront cette sortie par courriel.

**Sortie au Gym Cross-Fit Empire :** M. Boucher demande l'approbation de la sortie au Gym Cross-Fit Empire. Cette activité sera offerte aux élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Un groupe à la fois s'y rendra en autobus de la ville. Cette activité aura lieu les mercredis et les vendredis en après-midi à partir du 26 avril. Le coût pour cette sortie sera payé par le budget « École en forme et en santé ».

<b>121-CE 017-04-3</b>	Proposé par : Karine Venne Appuyé par : Olivier Franc Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

**Piscine à Dalbé-Viau :** Le 28 avril et le 12 mai, les élèves de 6<sup>e</sup> année iront à la piscine de Dalbé-Viau. Cette activité les aidera à mieux se préparer au triathlon. Le coût sera payé par le budget « École en forme et en santé ». Si l'horaire le permet, les élèves de 5<sup>e</sup> année pourront aussi y participer.

<b>121-CE 017-04-4</b>	Proposé par : Vincent Paquet Appuyé par : Karine Venne Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

## 9. Établissement des principes d'encadrement des coûts relatifs aux documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, LIP, article 77.1

M. Vézina a présenté un tableau comparatif du coût des cahiers vs le coût total du matériel pédagogique pour les 5 dernières années.

On observe une différence entre 2016-2017 et 2015-2016 (15%). On spéculé qu'il s'agit des coûts liés à la reprographie.

Mme Brassard évoque le commentaire suivant : « Il serait préférable de diminuer l'impression du matériel d'enrichissement étant donné qu'il est utilisé par une minorité d'élèves ».

Cependant, M. Vézina mentionne que les coûts de tous les examens sont assumés par l'école.

Selon les balises établies par la CS, les membres suggèrent fortement que le matériel pédagogique soit utilisé à 80%.

Les membres du CÉ proposent de :

« S'assurer que le matériel reproductible complète ou remplace un cahier produit par une maison d'édition afin d'éviter toute duplication du matériel pédagogique ».

**121-CE  
017-04-5**

Proposé par : Marie Brassard  
Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau  
Adopté à l'unanimité

## 10. Consultation sur les besoins en biens, services et améliorations 17-18, LIP article 96.22

M. Vézina a consulté l'équipe-école sur les besoins, services et améliorations pour l'année 2017-2018. Il les présente aux membres du CÉ :

- Peinturer les locaux
- Peinturer le gymnase
- Remplacer des stores verticaux par des toiles dans quelques locaux
- Ajouter un ventilateur au plafond dans un local au 2<sup>e</sup> étage

Les membres du CÉ étaient d'accord avec ses besoins et ils n'avaient aucun autre ajout.

## 11. Approbation des clauses du contrat de service du traiteur 2017-2018, LIP, article 76

M. Vézina présente les clauses du traiteur Félix. En général, les parents et les enfants sont satisfaits de la qualité et du choix offert par Félix. De plus, c'est un organisme local.

Le prix des repas sera augmenté de 0,15\$ pour les 2 ans de l'entente.

Les membres du CÉ proposent de renouveler le contrat pour une période d'un an.

Cependant si l'école le renouvelle pour 2 ans, il faut s'assurer d'avoir une clause de sortie.

Les membres du CÉ suggèrent au traiteur Félix d'utiliser des ustensiles en acier inoxydable afin de réduire les déchets.

<b>121-CE 017-04-6</b>	Proposé par : Frédéric Boucher Appuyé par : Caroline Blanchette Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

## 12. Opportunité de révision de la composition de conseil d'établissement

Les membres du CÉ proposent le statu quo pour la composition du CÉ pour l'année 2017-2018.

<b>121-CE 017-04-7</b>	Proposé par : Myriam Fleury Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	--

## 13. Mot de la direction

Une ancienne élève de l'école, Sandrine Dupont, qui fréquente maintenant le collège St-Anne est venu me présenter un projet de financement pour un voyage humanitaire qu'elle fera avec un groupe d'élèves l'an prochain. Ils voudraient organiser des soirées cinéma d'ici la fin de l'année. Comme nous en avons déjà 2 de prévues à la fin avril et qu'il reste ensuite peu de possibilité et, qu'en plus, cela fait compétition à nos propres activités, le conseil refuse la tenue de ce projet.

Le Ministère de l'éducation a annoncé, suite à la présentation du dernier budget provincial, des ajouts de financement. Nous n'avons pas encore les détails mais cela aura sûrement des retombées positives à Victor-Thérien.

Pour l'an prochain, à ce jour, il est prévu que nous ayons 4 groupes de maternelle et 3 groupes pour chaque autre degré. Donc, un total de 22 groupes, comme cette année. Au total, nous avons une légère hausse du nombre d'élèves : 490.

En 2000, l'enseignant de musique de l'école à l'époque, M. Claude Robillard, avait composé avec deux autres enseignantes une chanson pour la rentrée sur l'air d'une chanson de Colocs; «Tassez-vous de d'là». Dédé Fortin, au retour d'un voyage au Brésil, avait écrit des remerciements aux élèves sur une carte postale qui n'a jamais été envoyée. Cette carte a été retrouvée dernièrement par le frère de Dédé Fortin, Réal Fortin. Une autre carte était aussi adressée à une élève. Elle lui sera probablement remise en main propre lors d'un événement à l'école.

## 14. Mot de la présidence

Il y a presque deux ans, nous avons décidé de faire un virage numérique pour toute, ou du moins la majorité, documentation présentée ou issue du CÉ. Outre les considérations écologiques et économiques, j'espérais améliorer l'efficacité de nos délibérations. Je dois constater que cet objectif n'est pas au rendez-vous.

À l'époque où les documents relatifs au CÉ étaient transmis via le sac d'école du lundi, l'échéance était très bien respectée. Je dois constater que l'accès continu et facile au répertoire électronique enlève l'urgence de cette échéance avec le résultat que certains documents ne sont disponibles qu'à la fin de la semaine, voire le jour même. Cependant, il faut aussi constater que moins les membres ont de temps pour prendre connaissance des documents, plus il y a de questions de discussions (souvent croisées) et plus la séance traîne en longueur.

Aussi, le CÉ a adopté, dès la seconde séance, un plan de travail pour l'année prévoyant les sujets à traiter à chacune des réunions. Une version préliminaire de ce plan a été déposée à la première séance afin de recueillir l'assentiment de tous. Cette feuille de route est par contre peu respectée. Par exemple la révision du code de vie, la révision du plan de lutte à l'intimidation (qui sera finalement présentée l'an prochain) et l'approbation des règles de fonctionnement du service de garde. Tous ces points initialement prévus plus tôt dans l'année seront reportés aux ordres du jour des deux dernières séances. Considérant que lors de ces deux séances on devra aussi approuver les modalités de l'entrée progressive au préscolaire, approuver les listes du matériel scolaire et pédagogique, évaluer les résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation, adopter le budget, les activités de la rentrée et peut-être, une partie des activités intégrées de l'an prochain. Il est à se demander si l'on arrivera à tout régler dans le temps imparti, considérant qu'aucun vote n'est tenu après 21 h 30. Pourtant, la séance de février a été annulée, faute de sujets prêts à être traités.

La combinaison des documents déposés tardivement et des sujets discutés rapidement parce qu'ils sont devenus urgents en fin d'année risque de transformer le membre du CÉ soit en « yes man » soit en fauteur de trouble. Je suis pourtant certain que, comme moi, les gens se sont portés volontaires pour siéger à ce conseil en espérant y apporter une contribution significative et constructive, par exemple la discussion qu'on a eu ce soir sur l'élaboration des principes guidant les frais imposés aux parents.

On pourrait améliorer notre efficacité en gérant mieux la production du procès-verbal de nos réunions. Dorénavant, la personne chargée de prendre des notes devra, dans le courant de la semaine, les colliger et les transmettre à Mme Ziwani et au président. Mme Ziwani sera chargée de la mise en forme du procès-verbal et transmettra la version quasi finale au preneur de notes, au président ainsi qu'à tout membre qui se

sera montré intéressé à le réviser. On pense ainsi pouvoir afficher sur notre espace électronique le procès-verbal assez rapidement afin de préparer la prochaine séance deux semaines à l'avance, ce qui facilitera la production en temps des documents requis.

Concernant le respect de la planification annuelle, M. Vézina mentionne que plusieurs documents produits par la commission scolaire ou le ministère et nécessaires à la finalisation de certains dossiers ne sont disponibles qu'en fin d'année scolaire, ce qui explique en bonne partie les délais observés. On conclut qu'il faudra, l'an prochain, porter encore plus d'attention à la planification annuelle en tenant compte de ces contraintes. Aussi, je suis d'avis que le CÉ devrait se trouver un chantier majeur par année. L'an dernier, ce fut la refonte du code de vie, cette année on aura eu le démarrage de la refonte du plan de lutte à l'intimidation. Il faudrait terminer ce sujet en début d'année prochaine puisqu'on devra se pencher en seconde moitié d'année sur le nouveau projet éducatif.

Finalement, je m'absenterai à la prochaine réunion. Je serai à l'extérieur du pays pour des raisons professionnelles la semaine du 16 mai. Marie Brassard, notre remplaçante naturelle qui préside les séances en absence du président du CÉ, souhaite laisser la chance à une autre personne afin de se familiariser avec ce rôle (puisque sa retraite du CÉ approche!). Je vous invite donc, à me faire signe si le rôle vous intéresse pour la prochaine séance. Je pourrais vous mettre à contribution pour sa préparation.

## **15. Mot du représentant du CRPRS**

Il n'y a pas eu de séance du CRPRS depuis notre dernière rencontre. La prochaine aura lieu demain mercredi 19 avril.

## **16. Échos du CCSEHDAA**

- Le Guide à l'intention des parents d'élèves HDAA, dont l'édition précédente datait de 2012, a été révisé en profondeur par un sous-comité. Nous arrivons au terme de l'exercice. Lors de la réunion de la semaine prochaine, le comité l'approuvera, il sera ensuite imprimé et finalement diffusé.
- Le comité souhaitait l'ajout d'une case au PI (plan d'intervention) indiquant que le guide a été mentionné ou remis aux parents (copie papier ou lien électronique), mais cela

- n'est pas possible. Je demande donc à notre direction d'avoir une sensibilité particulière à cet égard et d'en parler aux parents lors des PI.
- À la suite de la présentation de la Protectrice de l'élève, le comité a la préoccupation de mieux diffuser son rôle et les modalités en cas de plainte. Notre résolution recommande notamment qu'il en soit fait mention (avec lien électronique) dans les agendas.

## **17. OPP**

Mme Ziwani informe le CÉ que la prochaine rencontre du comité organisateur de la fête champêtre aura lieu le 19 avril.

Quant aux olympiades, 22 parents ont soumis leur nom en tant que bénévoles. Cette activité requiert plus de 40 bénévoles.

## **18. Varia**

### **Site Web de l'école :**

M. Vincent Paquet présente la version modifiée du site Web. Il présente toutes les mises à jour qu'il a effectuées.

## **19. Levée de l'assemblée**

La séance a été levée à 21 h 33.